



# **Pétanque Club Bressonnais**

## **Compte-rendu Assemblée Générale du 14 / 03/ 2011 - 17h**

**Présents** : MM De Carvalho, Saragossi , Rimé, Charbonneau, Courtis, Dochier, Horvath, Platini, Ageron, Blanc, Didier, Bousquet, Picard, Giana, Fonseca, Peyrasse

**Excusés** : MM. Fernandez, Dalbe, Argoud, Dufour, Pugeat, Snodgrass

### **1 : présentation des statuts de l'association , informations**

Un exemplaire a été mis en circulation pendant la séance. Les statuts sont en fichier joint à ce compte-rendu pour tous les membres disposant d'une adresse électronique . 1 exemplaire sera consultable en permanence chez le secrétaire.

Les statuts ont été déposés en préfecture et la création de l'association est parue au journal officiel du 5 mars 2011.

Une assurance a été souscrite pour pouvoir démarrer sans risques les activités de l'association. Nous examinerons l'an prochain l'intérêt d'opter pour l'assurance de la fédération.

### **2 : Présentation du Budget.**

Présenté par le trésorier : budget de fonctionnement pour l'année 2011 situé dans la fourchette 540/640 € .  
Adopté à l'unanimité

### **3 : Montant de l'adhésion année 2011, délai maxi pour adhésion**

Le budget prévisionnel a été établi par le bureau sur la base d'une adhésion à 8 €.

Cette valeur est adoptée à l'unanimité.

Les adhésions pourront se faire auprès du trésorier à l'occasion des rencontres du lundi. **Délai maxi fin mai .**

### **4 : Licences Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal.**

M. J-P Cartier, président du comité de l'Isère , demande que l'adhésion du club soit accompagnée d'au minimum une licence pour chacun des membres du bureau, ce qui sera fait.

Les demandes de licence des membres seront laissées à leur initiative, sachant qu'elles sont indispensables, pour raisons d'assurance, à toute participation de compétition organisée par la FFPJP.

Nous collecterons les demandes lors des prochaines rencontre du lundi : leur coût pour 2011 est de 22,80 € .  
Il faut fournir une photo d'identité ( et, en principe, un certificat médical )

### **5 : Championnat inter-clubs du comité de l'Isère, secteur 4 .**

M. J-M Cajon, président du secteur, nous a proposé de nous joindre à ce championnat, section vétérans .

Il faut pour cela que nous donnions rapidement les noms d'au moins 8 licenciés de notre club .

( 6 joueurs au moins à chaque rencontre + 2 pour combler les absences)

Ces membres devront avoir leur licence.

#### **Les intéressés doivent le signaler dès lundi 21 mars**

Calendrier des rencontres pour les vétérans : 3 mai (14h), 17 mai (14h), 21 juin (9h et 14h), 30 août (14h), 13 sept ( 9h et 14h)

### **6 : élargissement du conseil d'administration**

les statuts prévoient jusqu'à 2 personnes en plus des 4 membres du bureau.

J-Jacques Giana est désigné membre du conseil d'administration

Le Président

Le Secrétaire